

# Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

Président  
Dr. Mário Soares  
Ancien Président de la République du Portugal

*... action en faveur des océans ...*

septembre 1996



*Adao Pinheiro*

*Brazil*

*(Patron of 'children see the oceans')*

*'where the sky is blue, and the sea is green...' (1989)*

*Independent World Commission  
on the Oceans &*

*International School  
Geneva*

*... children see the oceans...*



*International School Geneva (Pregny)*  
*Class 2*

## *Independent World Commission on the Oceans*

*... children see the oceans ...*

*For children the sky is blue, the sea is green, and the sun  
is shining ...the oceans are full of life, and joy and fun...*

*The blue planet is their heritage.*

*We must take good care of it.*

*(Thank you to the children from the International School Geneva for their pictures).*

## *Independent World Commission on the Oceans*

*... working for the oceans ...*



*International School Geneva  
Danielle MacDonald (10 yrs), Great Britain*



*International School Geneva  
La Châtaigneraie*

# Commission mondiale indépendante sur les océans (CMIO)

Deuxième session plénière, Rio de Janeiro, juillet 1996

Note d'information

## *"L'avenir des océans conditionne la survie de notre planète" (Mário Soares)*

Mário Soares, Président de la Commission mondiale indépendante sur les océans, a lancé un appel pour que les océans soient davantage considérés comme un facteur prioritaire pour la survie de notre planète.

Rappelant le Sommet de la Terre qui s'est déroulé voici quatre ans à Rio de Janeiro, M. Soares a déclaré que Rio '92 a marqué une percée dans la prise de conscience de l'importance que revêtent les questions relatives à l'environnement. Le Sommet de la Terre a montré qu'il est possible d'allier développement *et* protection de l'environnement dans le cadre d'un développement durable.

M. Soares a indiqué à Rio que les océans, qui recouvrent les deux tiers de notre planète, comptent parmi les derniers territoires inexplorés de l'humanité. Leur exploration approfondie constitue un défi qui, après la conquête de l'espace, est le reflet de notre préoccupation croissante pour l'avenir de l'Humanité. "Nous devons faire le bilan de ce qu'il nous incombe de faire pour les océans et des perspectives prometteuses de la science et de la technologie. Nous devons contribuer à combler le fossé séparant les pays ayant déjà pris conscience du problème et agissent, et les autres, en édictant des normes juridiques internationales et en veillant à leur respect. Nous devons plus particulièrement aider les pays en développement à accéder aux connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour assurer le développement durable des océans et leur utilisation pacifique. Les échos de Rio '92 doivent maintenant être concrétisés dans le cadre d'un effort intégré de meilleure gestion des océans."

## **Groupes de travail de la CMIO à la réunion de Rio** (Résumé des débats)

### **I Le cadre juridique**

Au cours de ces 20 dernières années, plus de 100 conventions et programmes concernant la mer ont été adoptés. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer est entrée en vigueur en 1994. Les quatre ans qui se sont écoulés depuis l'adoption d'*Action 21: Programme d'action pour un développement durable* nous donnent le recul nécessaire pour faire un premier bilan: quels sont les progrès réalisés par les gouvernements et les organisations internationales dans la mise en oeuvre des engagements adoptés dans le Chapitre 17 sur les Océans?

Malgré les efforts actuels, les résultats se font attendre: les règles non contraignantes portant sur les questions relatives aux océans n'ont pas encore pris la forme de textes de loi et la législation nationale doit être harmonisée avec les normes et règles internationales. Le Groupe de travail de la CMIO a insisté pour que les organisations non-gouvernementales et autres groupes sociaux et groupes d'intérêt prennent part au processus, ce qui permettrait de sensibiliser le public et de l'inciter à s'engager.

*... action en faveur des océans ...*

Il faut en priorité, non pas allonger la liste déjà longue des règles juridiques portant sur la protection et la préservation des océans, mais plutôt trouver le meilleur moyen de les mettre en oeuvre. Par exemple, à l'échelon national, il faudrait doter les gouvernements d'une structure plus intégrée que l'actuel format sectoriel. Enfin, l'application efficace des règles passe par une supervision et une évaluation régulières ainsi que par la présentation de rapports périodiques.

## ***II Utilisation pacifique des océans***

La fin de la guerre froide a donné lieu à une nouvelle donne géopolitique. Les nouvelles priorités en matière de sécurité doivent englober la "sécurité des personnes" en sus de la traditionnelle "sécurité des Etats".

Le transport maritime de stupéfiants, d'armes et de produits dangereux, l'internationalisation du terrorisme, la résurgence de la piraterie maritime, la migration des populations déplacées et les conflits tels que la guerre des pêcheries sont source d'inquiétude. Par ailleurs, des solutions novatrices ont été formulées, telles que la décision du gouvernement des Etats-Unis consistant à rayer la base de données sur les fonds marins de la liste de ses documents secrets et l'utilisation d'installations navales pour la supervision des océans.

L'utilisation pacifique des océans doit être organisée dans le contexte de la dénucléarisation, de la démilitarisation, de la création de zones pacifiques, de la prévention et du règlement des conflits, qui sont les objectifs fixés par le Programme pour la paix du Secrétaire général de l'ONU et par le Sommet des Chefs d'Etats sur la sécurité collective organisé sous les auspices du Conseil de Sécurité en 1992.

## ***III L'économie des océans et le développement durable***

La notion de développement durable, qui vise à atténuer la pauvreté, doit reposer sur une synthèse des questions d'ordre économique et écologique. La Convention sur le droit de la mer a débouché sur une nouvelle notion de "propriété": celle qui s'exerce vis-à-vis du Patrimoine commun de l'humanité. Qu'apporte-t-elle à l'objectif du développement durable? Permet-elle de faire face à l'incertitude?

La notion de "propriété" ne s'applique pas à la mise en commun des techniques nécessaires au développement des océans. Aujourd'hui, acheter une technique ne suffit pas, il faut l'apprendre. Les initiatives conjointes de recherche-développement et la création d'infrastructures menée dans le cadre d'une coopération régionale et mondiale, Sud-Sud et Nord-Sud représentent aujourd'hui le moyen le plus efficace de réaliser des transferts de technologie.

## ***IV Science et technique***

La science, loin d'être un domaine à part dans l'étude des océans, doit être intégrée dans l'examen des questions de droit, d'économie, de sciences sociales et de politique. Les questions relatives à l'application juridique, à la gestion des zones côtières, des pêcheries et autres ressources de l'océan ont des prolongements scientifiques et techniques. La science et la technique jouent un rôle particulièrement important dans la préservation des océans en tant que facteur fondamental de la vie sur notre planète. Elles doivent donc être concentrées sur des recherches visant à déterminer l'influence que les océans pourraient permettre d'exercer sur les changements climatiques et l'influence des changements climatiques sur les océans. Ces initiatives doivent également aller de pair avec des efforts destinés à sensibiliser le public au potentiel que représentent les océans et aux dangers qui les menacent.

*... action en faveur des océans ...*

# Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

## Objet et mandat

C'est dans la perspective qui vient d'être indiquée que pendant la durée de son mandat, qui expirera en 1998, la Commission mondiale indépendante sur les océans s'attachera à faire prendre conscience, dans le monde entier, du rôle exceptionnel que les océans jouent dans la survie de la planète et de l'importance capitale d'une gestion rationnelle des océans. Pour contribuer à atteindre ces objectifs, la Commission :

- attirera l'attention des dirigeants mondiaux - y compris dans les domaines politique, économique, écologique et scientifique et dans le secteur de l'éducation - ainsi que des ONG et du grand public - les hommes et les femmes, et en particulier les jeunes - sur les questions pertinentes liées à la mise en valeur des océans et sur les incidences, directes ou indirectes, des activités humaines sur les ressources océaniques;
- encouragera à poursuivre la mise au point du régime des océans découlant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en tenant compte de l'évolution des connaissances scientifiques et des nouvelles découvertes et en accordant une attention particulière aux besoins des pays en développement.

*... action en faveur des océans ...*

## **Commission Mondiale Indépendante sur les Océans**

- étudiera les interactions entre la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres instruments juridiques et programmes d'action du même ordre (en particulier le programme "Action 21" de la CNUED) et recherchera des moyens de favoriser leur application, en tenant compte des chevauchements, des complémentarités et des synergies;
- examinera le potentiel économique actuel des océans, y compris l'utilisation rationnelle des ressources biologiques et autres qu'ils renferment et étudiera des formes non classiques d'utilisation des ressources océaniques ainsi que des services d'un type nouveau découlant des innovations scientifiques et technologiques;
- analysera les besoins en matière de gestion intégrée des zones côtières en fonction des contraintes qui s'exercent sur celles-ci du fait notamment de la croissance démographique et du développement du tourisme et du commerce, et en tenant compte des conclusions et recommandations des conférences internationales pertinentes (CNUED, Population, Habitat, Petits Etats insulaires en développement);
- encouragera la prise en compte des questions concernant la mer dans les plans nationaux de développement;
- étudiera de nouvelles formes de coopération Nord-Sud et Sud-Sud en vue de la mise au point de technologies en commun;

*... action en faveur des océans ...*

Carlo Ripa di Meana	Italie	Membre du Parlement européen, ancien commissaire européen à l'environnement
Mario Ruivo* (Coordonnateur)	Portugal	Ancien ministre des affaires étrangères, ancien secrétaire de la COI de l'UNESCO
Juan Somavia	Chile	Ambassadeur auprès de l'ONU, ancien président du Comité préparatoire pour le Sommet mondial pour le développement social
Ezekia Solofa	Samoa occidental	Vice-Recteur de l'Université du Pacifique Sud
Jilan Su	Chine	Spécialiste scientifique principal, Administration d'Etat chargée des océans, Membre de l'Academia Sinica
Yosio Suzuki*	Japon	Conseiller en chef, Institut de recherche Nomura, Commission japonaise des océans
José Israel Vargas*	Brésil	Ministre des sciences et de la technologie, ancien président du conseil exécutif de l'UNESCO
Yevgueni Velikov	Russie	Vice-président de l'Académie des sciences
Alexander Yankov	Bulgarie	Membre de la Commission de droit international de l'ONU et du Tribunal International du Droit de la Mer

#### **Secrétaire général**

Layashi Yaker**	Algérie	Ancien ministre, ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique
-----------------	---------	---

#### **Secrétaire exécutif**

Jean-Pierre Lévy**	France	Ancien Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer à l'ONU
--------------------	--------	--

#### **Assistant personnel du Président**

Mário Baptista Coelho	Portugal	Professeur de relations internationales
-----------------------	----------	---

\* Membre du Comité exécutif (\*\* de droit)

*... action en faveur des océans ...*

Eduardo Faleiro*	Inde	Ancien ministre chargé des produits chimiques, des engrais et de la mise en valeur des océans
Richard Falk	Etats-Unis	Professeur, Center for International Studies, Université de Princeton
Klaus-Jürgen Hedrich	Allemagne	Secrétaire d'Etat parlementaire à la coopération pour le développement
Sidney Holt* (Editeur général)	Royaume-Uni	Spécialiste de la gestion des ressources biologiques marines, ancien fonctionnaire de la FAO et de l'UNESCO
Danielle Jorre de St. Jorre	Seychelles	Ministre des Affaires étrangères, de la planification et de l'environnement
Stjepan Keckes	Croatie	Ancien directeur du Programme des mers régionales (PNUE)
John Kendrew	Royaume-Uni	Ancien président du CSRO, prix Nobel de chimie
Patrick Kennedy*	Etats-Unis	Membre de la Chambre des représentants pour Rhode Island
Tommy Koh	Singapour	Ancien président de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et du Comité préparatoire de la CNUED
Ulf Lie	Norvège	Professeur à l'Université de Bergen; ancien président de la COI de l'UNESCO
Ruud Lubbers*	Pays-Bas	Ancien premier ministre
Luiz F. De Macedo Soares	Brésil	Ambassadeur en Inde
Guido de Marco*	Malte	Vice-Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, ancien président de l'Assemblée générale des Nations Unies
Donald Mills	Jamaïque	Ambassadeur
Venâncio de Moura	Angola	Ministre des affaires étrangères
Alassane Dialy Ndiaye	Sénégal	Ministre des pêches et transports maritimes

## Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

### Président

Mario Soares \*                      Portugal                      Ancien Président de la République  
du Portugal

### Membres

Seyyid Abdulai                      Nigéria                      Directeur général du Fonds de l'OPEP pour  
le développement international

Najeeb Al-Nauimi                      Qatar                      Ministre de la justice

Abdulmohsin Al-Sudeary\*                      Arabie saoudite                      Ancien Président du Fonds international de  
développement agricole

Oscar Arias                      Costa Rica                      Ancien Président de la République du Costa  
Rica, Prix Nobel de la Paix

Kader Asmal\*                      Afrique du Sud                      Ministre des questions hydrologiques  
et de la sylviculture

Alicia Barcena                      Mexique                      Conseillère principale, Projet relatif au  
civisme environnemental, PNUE

Mohammed Bedjaoui                      Algérie                      Président de la Cour internationale de  
justice, La Haye

Driss Ben Sari                      Maroc                      Ancien Directeur du Centre marocain pour  
la recherche scientifique et technique (CNR)

Elisabeth Mann Borgese\*                      Canada                      Fondatrice et Présidente honoraire de  
l'Institut international des océans, Malte

Peter Bridgewater                      Australie                      Président de la Commission baleinière  
internationale, Président du Conseil du  
Programme "L'homme et la biosphère" de  
l'UNESCO

Salvino Busuttill\*                      Malte                      Directeur général de la Fondation pour les  
(Trésorier)                      Etudes internationales, ancien directeur du  
Plan d'action pour la Méditerranée

Lucius Caflisch                      Suisse                      Professeur de droit international

Ricardo Diez-Hochleitner                      Espagne                      Président du Club de Rome

René-Jean Dupuy                      France                      Professeur de droit international, Collège de  
France, Membre de l'Institut

*... action en faveur des océans ...*

# Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

## Composition et organisation

Les organes de la Commission sont les suivants :

- La Présidence
- L'Assemblée
- Le Comité exécutif
- Le Secrétariat

Le **Président** préside les réunions de l'Assemblée et du Comité exécutif et nomme un Coordonnateur, un Trésorier et un Editeur général parmi les membres de la Commission.

L'**Assemblée** est l'organe directeur principal de la Commission. Elle est composée de tous les membres de la Commission qui sont nommés par le Président.

Le **Comité exécutif** est chargé d'appliquer la politique relative aux activités, à l'organisation, au financement et à l'administration de la Commission. Il comprend :

- le président et les vice-présidents ;
- le coordonnateur, le trésorier et l'éditeur général ;
- le secrétaire général et le secrétaire exécutif (membres de droit) ;

Le **Secrétariat**, qui a à sa tête un secrétaire général, secondé par un secrétaire exécutif et un petit nombre de collaborateurs (administrateurs et agents de services généraux), applique les politiques et les décisions de la Commission. Le secrétariat, installé à Genève, travaille en liaison avec le Cabinet du Président à Lisbonne.

En étroite coopération avec le secrétaire général, le trésorier est chargé d'assurer la gestion financière de la Commission.

*... action en faveur des océans ...*

# Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

## Programme de travail

La Commission a tenu sa session inaugurale en 1995 à l'Université des Nations Unies à Tokyo et sa deuxième session à Rio de Janeiro. Avec ces sessions, il y aura en tout six sessions plénières, pendant la période 1995-1998.

Première session :	Tokyo (Japon),	13-15 décembre 1995
Deuxième session :	Rio de Janeiro (Brésil),	2 - 5 juillet 1996
Troisième session :	Rotterdam (Pays-Bas),	26-29 novembre 1996
Quatrième session :	Rhode Island (Etats Unis d'Amérique)	juin 1997
Cinquième session :	Cape Town (Afrique du Sud)	fin 1997
Sixième session :	Lisbonne (Portugal)	mi 1998

Des réunions du Comité exécutif se tiendront immédiatement avant les sessions plénières de la Commission et pourront être convoquées entre les sessions par le Président.

La dernière session plénière se tiendra dans le cadre de l'Année internationale des Océans (1998), à l'occasion d'EXPO '98 : L'Océan, patrimoine de l'Avenir". Elle comprendra :

- la présentation des travaux de la Commission et de ses plans concernant les activités de suivi,
- une conférence sur le thème : "les océans et la société au seuil du troisième millénaire".

Cette conférence comprendra une réunion de Haut Niveau et adoptera une "Déclaration de Lisbonne".

Les résultats des travaux de la Commission seront soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies lorsqu'elle examinera la question de l'Année internationale des Océans en 1998.

*... action en faveur des océans ...*

## **Commission Mondiale Indépendante sur les Océans**

- étudiera les menaces qui pèsent sur les mers et les océans ainsi que sur la durabilité des ressources qu'ils renferment et de leur différentes utilisations, notamment les répercussions sociales et économiques que pourraient avoir le réchauffement du climat et l'élévation du niveau des mers ;
- s'efforcera de définir des moyens de renforcer le cadre institutionnel nécessaire à une bonne gestion des océans aux différents niveaux;
- contribuera à développer les utilisations pacifiques des océans et examinera ce qu'une bonne gestion des océans peut apporter à l'application de l'Agenda pour la Paix du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies;

**Dans l'accomplissement de ses tâches, la Commission encouragera la ratification et l'application de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer ainsi que la mise en oeuvre du programme Action 21 de la CNUED (en particulier le chapitre 17);**

**En outre, la Commission coopérera étroitement avec l'ONU, la COI de l'UNESCO et d'autres institutions et programmes du système des Nations Unies compétents dans le domaine des affaires maritimes, ainsi qu'avec d'autres organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales aux niveaux régional, national et mondial.**

*... action en faveur des océans ...*

## **Commission Mondiale Indépendante sur les Océans**

*... action en faveur des océans ...*

**... attirer l'attention sur le rôle des océans dans la survie de la planète ...**

**une bonne protection des océans est profitable à l'ensemble de l'écosystème mondial**

**... promouvoir des utilisations durables des océans ...**

**les stocks des poissons et les autres ressources de l'océan doivent être gérés dans l'intérêt des générations présentes et futures**

**... alerter les dirigeants mondiaux et le public au sujet des menaces qui pèsent sur les océans ...**

**le réchauffement de la planète et la pollution des sols, de l'air et des eaux mettent en péril les océans et les zones côtières**

**... proposer un meilleur cadre pour la gestion des océans ...**

**de nombreuses lois et institutions visent à régir les océans mais elles doivent devenir plus efficaces.**

*... action en faveur des océans ...*

## Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

Président Dr. Mário Soares,  
Ancien Président de la République du Portugal

L'importance fondamentale des océans pour le développement de la société humaine, le maintien de la paix et la santé de la biosphère, a conduit à l'établissement d'une Commission mondiale indépendante sur les océans.

La Commission figure ainsi parmi une longue série de commissions indépendantes, entre autres la Commission Brandt sur les relations Nord-Sud, la Commission Palme pour les questions de désarmement, la Commission Brundtland sur l'environnement et le développement, la Commission Carlsson sur la gouvernance globale. Toutes ces commissions ont milité pour la dignité et l'égalité des individus, pour l'équité et une plus grande liberté et pour le droit au développement économique, à un environnement sain, et à la sécurité pour les générations présentes et futures.

La Commission Mondiale Indépendante sur les Océans, la plus récente, poursuivra cette grande tradition. Elle est confrontée à un enjeu qui lui est propre : les océans constituent une "zone d'ombre" dans la prise de conscience des problèmes planétaires. Avec notre mentalité de "terriens", nous sommes à peine conscients du rôle exceptionnel que les océans jouent dans la survie de la planète, ni des possibilités qu'ils recèlent pour répondre à une part croissante de nos besoins élémentaires. C'est pourquoi nous avons tendance à nous détourner des océans et à ne pas tenir compte des menaces qui pèsent sur eux.

Pourtant, aujourd'hui, les océans nous obligent à penser différemment et à nous comporter différemment. Ni les poissons, ni la pollution ne reconnaissent les frontières que nous essayons de leur imposer. L'espace politique, l'espace économique et l'espace écologique refusent de coïncider et, à mesure que le monde se rétrécit sous l'effet de la révolution de l'information et de la communication, les océans n'apparaissent plus comme des espaces à traverser ou à conquérir mais comme des espaces à cultiver. Ils nous appartiennent à tous et nous sommes chargés de les préserver pour les générations futures. Ils font partie du patrimoine de l'humanité.

*... action en faveur des océans ...*

# Commission Mondiale Indépendante sur les Océans

Secrétariat

14, Avenue de Joli-Mont

1209 Genève,

Suisse.

Tél.:+41.22.710 07 11

Fax:+41.22.710 07 22

e-mail : [secretariat@world-oceans.org](mailto:secretariat@world-oceans.org)

*... action en faveur des océans ...*